

# Pédophilie : quand Royal poussait les profs innocents au suicide...

écrit par Christine Tasin | 1 février 2020



De 1997 à 2000, la Royal était ministre délégué à l'enseignement scolaire auprès d'Allegre et avait décidé de faire parler d'elle en luttant contre la pédophilie dans le milieu enseignant. Pourquoi pas... Sauf que c'était le temps où la bonne dame disait "les enfants ne mentent jamais". "les enfants disent toujours la vérité, s'ils disent qu'ils ont subi des agressions sexuelles c'est vrai". "Il n'y a pas de fumée sans feu".

C'est souvent vrai, sauf que cela ne l'est pas systématiquement et qu'il arrive que des parents ou des enseignants se retrouvent accusés alors qu'ils sont blancs comme neige. Un enfant ça se manipule aussi...

C'est ainsi que Royal devrait avoir sur la conscience le suicide de Bernard Hanse, professeur d'Education physique dans la Marne. Le battage contre les pédophiles accompagné de ses déclarations péremptoires donnant le bon Dieu sans confession aux délateurs, dès lors qu'ils étaient mineurs,

ne pouvait que casser des adultes honnêtes, fragiles, condamnés avant d'être jugés par un Ministre en poste.

Bernard Hanse est professeur d'EPS au collège de Montmirail. Au cours d'un après midi de juin 1997, il expulse un élève de 4ème du gymnase dans lequel il n'avait rien à faire. Ce dernier, connu comme affabulateur, déclare le soir même à son entourage que le prof de gym lui a imposé des attouchements. Les parents sollicitent auprès du Principal du collège un entretien avec le professeur. Cet entretien ayant été reporté par les parents, le Principal informe Bernard Hanse qu'il va faire un signalement au Procureur de la République.

Affolé par cette précipitation dans la mise en route de la machine judiciaire, Bernard Hanse ne supportera pas l'idée du broyage lent et pervers qui se prépare sous le poids d'une telle accusation. Il met fin à ses jours dès le lendemain après avoir écrit une dernière lettre à son entourage pour crier son innocence et dénoncer la perversion du système.

Dans les jours suivants, le calomniateur reconnaîtra avoir menti pour se venger du professeur.

Sans le moindre respect pour la mémoire de Bernard Hanse et pour la douleur de sa famille, Madame la Ministre ROYAL interviendra directement dans les journaux télévisés, le 9 juillet 1997, pour déclarer, malgré la mise en examen du calomniateur pour déclaration mensongère, que ***"l'affaire n'est pas finie, l'enfant s'est peut-être rétracté sous la pression des adultes, sous le poids d'un suicide, les reproches qui lui avaient été faits d'avoir parlé."***

Bernard Hanse sera définitivement innocenté de toute accusation par la justice et officiellement réhabilité, le 4 mars 2003, par le nouveau Ministre délégué aux affaires scolaires: Xavier Darcos.

Le calomniateur sera reconnu coupable de dénonciations mensongères par la cour d'appel.

<http://stopsegorevient.canalblog.com/archives/2019/01/21/37034490.html>

**D'autres détails ici :**

### **Royal et le summum de la moralité en politique?**

-En 1997 Royal ministre déléguée aux affaires scolaires estimait avoir eu de la "chance" d'avoir une affaire de pédophilie dans sa circonscription.[vidéo](#)

-Prenant en charge son ministère le 4 juin 1997: elle annonce "éradiquer la pédophilie" dans l'EN, ou dit elle: 10% des pédophiles y seraient nichés!!!

En fait le chiffre est de **2.58%** et cela pour toute violence confondue( gifle).

Selon le rapport de l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale, à Paris) montraient en effet que, sur 65.000 enfants en danger en France au cours de l'année 1995, les auteurs de sévices (violences physiques, abus sexuels, négligences lourdes et cruauté mentale) étaient essentiellement de la proche famille (ODAS, 1996,2001). Les professionnels, eux (Enseignant, magistrat, médecin, psychologue... ne représentaient que 2,58% de l'ensemble et encore pour violence par forcément à caractère sexuel ; cela peut être une plainte pour une gifle.

Le 10 juin 97 un enseignant Bernard est convoqué par son chef d'établissement car un élève s'est plaint par l'intermédiaire de ses parents de gestes déplacés de la part de ce prof lorsqu'il était dans les vestiaires.

En fait, cet élève reconnu menteur, fabulateur par ses profs, au dossier psychiatrique lourd, en retard scolaire, voulait se venger d'un prof qui l'avait sorti manu militari et sans violence du vestiaire ou il chahutait sous le regard

de ses copains.

Alors qu' il ya un passif lourd pour l'élève, un prof irréprochable, 5 témoins qui ont bien vu qu' il n'y avait aucune équivoque de la part du geste du prof, le chef d'établissement convoque ce 10 juin 1997 en fin de journée pour lui dire qu' il saisit la justice à son encontre pour attouchement contre mineur.

Pourquoi un tel empressement qui ne se justifiait pas d' autant que cet élève n'est même pas un élève de Bernard.

Or on sait que ce même 10 juin que [Mme Royal faisait ce même jour](#) pour faire le point de la pédophilie et que ce même 10 juin le principal Mr Pillet est resté pendu à son téléphone. On peut penser que le sort de Bernard était déjà scellé en haut lieu. Après l'annonce de cette décision faite par Mr Pillet par l' envoi d' un fax au Procureur de la République, Bernard mettait fin à ces jours.

**Le 8/juillet/97** le procureur de la République au vu des éléments d'instruction du dossier mettait le mineur en examen pour dénonciation mensongère( le mineur s'était rétracté de ses accusations disant : " qu' il avait voulu se venger du prof parceque: "Je n'aime pas qu'on m'embête quand je fais des bêtises".

Enfin les témoins qui ont vu la scène ont été interrogés et ont bien vu qu' ils n' y avait aucune équivoque possible.

**Le 9 juillet 1997** le lendemain même, royal ne respectant pas son obligation de réserve; dans tous les grands médias elle mettait en doute le bien fondé de la décision de justice faisait fi de tout respect de la présomption d' innocence. [Royaldiffamation \(video\)](#)

Elle faisait pression sur la justice par ses doutes publics et alimentait la machine à rumeur contre Bernard Hanse et sa famille; mais plus grave elle tentait d'alimenter publiquement une thèse selon laquelle pour Royal "[un enfant ne ment pas](#). Dont les conséquences ont été dramatiques aussi dans d'autres affaires de mineur, Outreau ayant été la démonstration finale et tragique que l'on paie toujours la bêtise du politique.

## Le 17 juillet 1997 :

Lettre ouverte<sup>1</sup> (cliquer 2x sur la page pour netteté) de la famille HANSE à S. ROYAL publiée par l'AFP(15h26). La famille exprime son indignation face à la pression qu'exerce un ministre sur une affaire instruite en justice.

## Le 17 juillet au soir

S. ROYAL envoie un courrier <sup>1</sup> <sup>2</sup> (cliquer 2x sur la page pour netteté) à la famille HANSE. Une lettre colportant les ragots mensongers de la famille accusatrice, qui seront tous démentis par l'instruction.

[...]

Lire la suite ici :

<http://bernardhanse.canalblog.com>

.

**Royal avait besoin de nourrir son image de guerrière anti-pédophilie... tant pis pour les victimes collatérales.**

.

**C'est donc la même Royal qui, 23 ans après, affirme tranquillement que, lorsqu'elle était au Ministère, on envoyait les pédophiles dans les îles.**

<https://resistancerepublicaine.com/2020/02/01/pierre-cassen-se-golene-on-mutait-les-profs-pedophiles-chez-les-noirs-video/>

Que n'a-t-elle révélé le scandale, si c'est vrai ? Se taire, n'est-ce pas être complice, madame la donneuse de leçons ?

C'est qu'à l'époque elle avait l'ambition, déjà, d'être député, d'être ministre, voire Président de la République. Elle n'avait pas intérêt à se fâcher avec ses amis du PS,

mouillés jusqu'au trognon dans les affaires scolaires depuis 1981...où ils avaient plus que régulièrement le pouvoir

Et pourquoi en parle-t-elle à présent ?

Pour se faire mousser, pour, en dénonçant des pratiques passées, se présenter comme la blanche colombe redresseur de torts... C'est qu'elle se verrait bien en tête de liste pour les régionales ( à supposer que, cette fois, elle trouve des inconscients pour travailler avec elle) et, surtout, elle se verrait bien en 2022 comme l'adversaire écolo-socialo de Macron au second tour...

L'Elysée vaut bien de remuer la merde, 23 ans après... *Les Sans-dents sont tellement cons, ils n'y verront que du feu, pense-t-elle...*